

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES BERGES DU LAC NICK

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Ayant eu lieu le 17 juin 2018 à l'hôtel de ville de Bolton-Est

Membres présents :

Carole Perron, Denis Goyette, Harry Bouchard, Catherine Thibault, Sylvie Lanouette, René Désy, Francine Gagnon, Linda Horne, Sylvie Bonin, Luc Jodoin, Jean-Pierre Biron, Karine Rhéaume Boisvert, Jean Noreau, Sylvie Leroux, Henri Derome, Luc Jacques, Clémence Côté, Lucie Leduc, Louise L'Heureux, Robert Delisle, Maryse Amyot, Bernard Fortin, Yolé Zurini, André Gagnon

Membres du conseil d'administration présents :

Denis Paquette, président
Jean Petit, trésorier
Christian Couloume, secrétaire

Distribution :

Tous les membres de l'association des propriétaires des berges du lac Nick (APBLN)

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue du président

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

proposé par : Mme. Gagné

secondé par : M. Noreau

ADOPTÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2017

proposé par : M. Jacques

secondé par : M. Goyette

ADOPTÉ

4. Rapport du président et affaires courantes

1. Entretien des chemins

- Des travaux visant à améliorer les aires de virage sur le chemin Sanders et sur le chemin de la plage sont en cours et se poursuivront durant l'été.
- La portion du chemin Pinard entre la ruelle des Tourterelles et la rue des sommets n'est toujours pas entretenue puisque certains propriétaires du secteur à l'extrémité du chemin des Sommets de Bolton refusent de payer leur part pour l'entretien de leur servitude de passage sur le chemin Pinard. Le conseil d'administration de l'APBLN (CA) rencontrera les propriétaires concernés ainsi que le Groupe Pinard afin

de trouver une solution à cette problématique et tenter de convenir d'une entente à l'amiable.

2. Cueillette des ordures et du recyclage

- Il est mentionné que la cueillette des ordures n'a pas eu lieu à certains endroits sur le domaine depuis plus d'un mois. Un suivi sera effectué par le CA auprès de la municipalité.

3. Déneigement

- Le contrat de déneigement est arrivé à échéance.
- L'APBLN a effectué un appel d'offres sur invitation. L'ouverture des soumissions s'est faite publiquement durant l'assemblée. Voici les résultats :
 - Excavation Simon Ethier : 11 780\$
 - RTD : 15 200\$ avant taxes
- M. Paquette affirme que l'association doit être vigilante car le plus bas soumissionnaire pourrait fournir un service de moindre qualité. Des membres mentionnent que pour éviter cette problématique, l'APBLN aurait eu avantage à rédiger un devis qui établit l'étendu et le cadre des travaux à réaliser. Les administrateurs vont vérifier auprès du plus bas soumissionnaire le contenu de son offre de service.
- Il est demandé par les membres d'évaluer la possibilité que la municipalité effectue le déneigement. Les administrateurs vérifieront les implications de cette solution.
- À la suite de l'analyse des divers scénarios, une recommandation sera faite aux membres pour l'octroi du contrat de déneigement.

4. Municipalisation des chemins

- Il est demandé au conseil d'administration de l'APBLN de clarifier la situation avec la municipalité. Les administrateurs reviendront à la prochaine assemblée avec une définition plus claire des enjeux qu'entraînerait la municipalisation des chemins.

5. Rapport de documentation sur la servitude de Conservation de la Nature – Accès au lac

- M. Drolet a présenté le rapport qu'a réalisé Conservation de la Nature sur les servitudes de passage sur les bandes riveraines et plus particulièrement, celle que partage les membres pour l'accès au lac via le chemin de la plage. Il a expliqué les observations qui ont été notées lors de l'inspection et les conditions à respecter dans le futur afin de protéger la bande riveraine et le lac.
- Il demande que le rapport soit signé par les représentants de l'APBLN. Les membres du CA demandent si les membres acceptent que soit signé ce document. Il est décidé de reporter le point à la prochaine assemblée afin de donner l'opportunité aux membres de lire le rapport.

5. États financiers

Présentation des états financiers pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 par M. Petit, trésorier.

Les états financiers sont acceptés tels quels.

proposé par : M. Jodoin

secondé par : M. Jacques

ADOPTÉ

6. Prévisions budgétaires

Présentation des prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 par M. Petit, trésorier.

- La cotisation annuelle sera majorée de 550\$ à 600\$ à compter du 1^{er} novembre 2018

proposé par : M. Fortin

secondé par : Mme L'Heureux

ADOPTÉ

- Il est proposé de valider les modalités du contrat d'assurance de l'association des propriétaires du lac Nick (APLN) qui serait moins onéreux, pour la même couverture. La vérification sera effectuée et le fournisseur sera remplacé si le forfait est avantageux.

7. Varia

1. Internet : Un comité a été mis en place et des discussions ont lieu avec des fournisseurs potentiels. Aucun déploiement n'est prévu au Berges du lac Nick pour l'instant.
2. Borne incendie : Un suivi est demandé sur la possibilité d'ajouter une borne sèche à l'aire de virage du chemin de la plage. La ville sera contactée afin de mieux connaître les implications de ces travaux.
3. Quai à la plage : Une demande d'autorisation est requise puisque le quai projeté déroge des règles de la municipalité. Son installation sera effectuée aussitôt que l'autorisation sera accordée.
4. Vitesse dans le domaine : Il est demandé de rappeler aux personnes qui fréquentent le domaine de respecter les limites de vitesse en tout temps.
5. Vente de garage : Les membres sont invités à la Fête de la famille où se tiendra plusieurs activités dont une vente de garage.

8. Élection du conseil d'administration

- Messieurs Denis Paquette et Jean Petit ne souhaitent pas se représenter comme membres du conseil d'administration de l'APBLN. Ils sont remerciés chaleureusement par les membres pour leur travail dévoué durant les dernières années.
- M. Christian Couloume, M. Henri Derome et M. René Désy présentent leur candidature. Ils sont élus par acclamation.

proposé par : M. Noreau

secondé par : Mme Desjardins

ADOPTÉ

9. Clôture de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 11h30
proposé par : M. Noreau
secondé par : M. Jodoin

ADOPTÉ

10. Invités

1. M. Drolet, Conservation nature
2. Mme Leduc, Comité environnemental du bassin versant du Lac Nick (reporté)

Le 9 juin 2019,

Christian Couloume
Secrétaire

Henri Derome
Président